

Les subsides

Il a parlé des cinq milliards pour le projet Alsands. Il sait fort bien que c'était une tentative désespérée de la part du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) pour sauver le projet. Avec nous, monsieur l'Orateur, le projet Alsands aurait vu le jour. Il y aurait aujourd'hui 30,000 emplois de plus, et les gens auraient davantage confiance dans l'avenir de notre économie. S'il n'avait pas voté contre le gouvernement de l'époque, nous serions plus près d'atteindre l'objectif de l'autosuffisance énergétique.

Une voix: Bien envoyé!

M. Siddon: Il réclame aujourd'hui 2 milliards d'exonérations fiscales. Il devrait aussi rappeler que son parti et lui-même se sont opposés en décembre 1979 aux exonérations et aux encouragements fiscaux parmi lesquels figurait notamment un crédit d'impôt énergétique pour les Canadiens à faible revenu. Le budget total de ce programme s'élevait à plus de 2 milliards. C'est pourquoi je dis, monsieur l'Orateur: maudit soit ces deux partis!

M. Blais: Nous n'avons jamais voté contre ces mesures puisque vous n'avez jamais présenté de projets de loi à cet effet.

M. Siddon: Ils ne se sont jamais attaqués aux problèmes fondamentaux de notre économie. A cause d'eux, là où il y avait des capitaux, il y a aujourd'hui des dettes; là où régnait la confiance, c'est le désespoir qui règne. Plus de 18 milliards de recettes fiscales ont quitté le pays pour les États-Unis.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, je vous prie. Comme il est 6 heures, il est de mon devoir d'informer la Chambre que les délibérations sur la motion sont terminées, conformément aux dispositions du paragraphe (11) de l'article 58 du Règlement.

La Chambre s'ajourne à 2 heures demain en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.

(A 6 heures, la séance est levée d'office en conformité du Règlement).
